

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DE MARS 2018 tenue le 5 mars 2018 au Centre des loisirs à dix-neuf heures (19 h 00) et à laquelle sont présents :

Monsieur Richard Galibois, maire

Mesdames et Messieurs les conseillers (ères) :

Mario Cantin

Marie Tanguay

Diane Blais

Chantal Godin

Absences motivées : Jocelyn Lapointe et Claire Bossé

Tous formants quorum sous la présidence de Monsieur Richard Galibois, maire.

Est aussi présent Martin Turgeon, directeur général et secrétaire-trésorier.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Considérant qu'il y a quorum Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 19 h 00.

2. ORDRE DU JOUR AVEC VARIA OUVERT

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR AVEC VARIA OUVERT
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE FÉVRIER
4. GESTION FINANCIÈRE
 - 4.1 DÉPÔT DU RAPPORT DE CONCILIATION BANCAIRE DE FÉVRIER
 - 4.2 COMPTES À PAYER
5. RÈGLEMENTS – SOUMISSIONS – CONTRATS
 - 5.1 PAIEMENT DE FRANCHISES D'ASSURANCE ET AUTRES SINISTRES
 - 5.2 TRAVAUX DIVERS D'ENTRETIEN À L'USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE
 - 5.3 LOCATION DU 90, RUE DE LA MARINA POUR LA FÉE DES GLACES
 - 5.4 CONTRAT D'ENTRETIEN PRÉVENTIF DES UNITÉS DE CLIMATISATION
 - 5.5 ACHAT DE LUMINAIRES DE RUE ET DE POTENCES (VXX-010)
 - 5.6 EMBAUCHES DES NOUVEAUX POMPIERS VOLONTAIRES (H18-001)
 - 5.7 ACHAT DE MATÉRIEL POUR LE SERVICE INCENDIE (SXX-011)
 - 5.8 CONTRAT POUR L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER DES PARCS, ENTRÉES DE VILLAGE ET DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL (IXX-013)
 - 5.9 ACHAT D'UN SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE ET MODIFICATION DES SERVICES ACTUELS, PHASE 1 (T17-002)
6. URBANISME
 - 6.1 INSCRIPTION À UNE FORMATION SUR LA LPTAA
7. AUTORISATIONS
 - 7.1 DEMANDE DE MODIFICATION DES LIMITES DE VITESSE ET DE LA SIGNALISATION, AINSI QUE D'UNE MEILLEURE SIGNALISATION POUR LES CHEVREUILS SUR LES ROUTES EXPLOITÉES PAR LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS
 - 7.2 REGROUPEMENT DES OFFICES MUNICIPAUX D'HABITATION DE BERTHIER-SUR-MER, CAP SAINT-IGNACE, MONTMAGNY ET ST-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
 - 7.3 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU NOUVEL OFFICE D'HABITATION DE LA RÉGION DE MONTMAGNY
8. AUTRES SUJETS
 - 8.1 PROCLAMATION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE LA SANTÉ ET DE LA CONDITION PHYSIQUE
9. CORRESPONDANCE
 - 9.1 INVITATION AUX ÉLUS DU DÉPUTÉ NORBERT MORIN POUR UNE VISITE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE
 - 9.2 INVITATION AU SOUPER-CONFÉRENCE DE L'UPA, LE 14 MARS
 - 9.3 DEMANDE DE COMMANDITE, ACTIVITÉ DU DÉFI TÊTES RASÉES LEUCAN
 - 9.4 DEMANDE DE COMMANDITE, ACTIVITÉ PARENTS PRESSÉS, MAIS INFORMÉS
10. PÉRIODE DE QUESTIONS
11. LEVÉE DE LA RÉUNION

2018-027

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE FÉVRIER

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay
 APPUYÉ PAR : Diane Blais
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
 D'ADOPTER le procès-verbal de la séance régulière du 5 février 2018.
 ADOPTÉE

4. GESTION FINANCIÈRE**4.1 DÉPÔT DU RAPPORT DE CONCILIATION BANCAIRE DE FÉVRIER**

Le conseil prend acte du dépôt par le directeur général du rapport de conciliation bancaire au 28 février.

2018-028

IL EST PROPOSÉ PAR : Chantal Godin
 APPUYÉ PAR : Marie Tanguay
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
 D'ACCEPTER le rapport de conciliation bancaire tel que présenté.

4.2 COMPTES À PAYER

2018-029

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay
 APPUYÉ PAR : Mario Cantin
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
 DE PAYER les comptes suivants :

Fournisseurs	détails		montant
Hydro-Québec	éclairage public	1 820.31	
	centre des loisirs	1 879.56	
	station pompage Peupliers	797.27	
	usine traitement eau potable	1 851.48	6 348.62
Telus	téléphone poste incendie	97.82	
	téléphone	1 584.18	1 682.00
MRC de Montmagny	collecte sélective janvier		1 723.11
SCA Rivière-du-Sud	quincaillerie		478.44
Receveur général du Canada	DAS février 2018		4 704.10
Revenu Québec	DAS février 2018		1 846.84
CARRA	février		651.54
Xerox	photocopieur	550.73	
	fournitures de bureau	371.70	922.43
Mun. St-Vallier	lavage bunker		45.00
Kemira	pass-10		5 234.21
Postes Canada	envoi journal février		133.45
Commerçants de la Chaudière	envoi premiers répondants		16.12
Cytrech Corbin	éclairage de rues		1 875.18
	location bouteilles oxygène	138.01	
Distribution Praxair	garage municipal	171.69	309.70
	poste incendie	557.79	
Propane GRG	garage municipal	827.76	1 385.55
	pagettes service incendie		151.08
Pieces d'auto G.G.M.	outils garage municipal		19.95
AQLM	adhésion		348.22
Financière Banque Nationale inc.	remb. aqueduc route 132 reg. 261		63 635.30
Receveur général du Canada	licence radio		270.00
Gestech Environnement	janvier 2018		4 820.90
Laforest Nova Aqua	nettoyage puit 3		2 184.38
Régie l'Islet Montmagny	quote-part 2018		1 159.87
Spécialité Ressort inc.	camion incendie		308.88
Multi-Services Mty l'Islet	centre des loisirs		154.31
	quote-part 2018	2 500.00	
	janvier	133.02	
Transport Adapté Vieux-Quai	février	261.47	2 894.49
	Régie gestion mat. res. Mauricie janvier 2018		2 968.14
Chambre de commerce de Mty	adhésion 2018		180.16
Les Entreprises Claude Boutin	pompage fond bassin pass-10		534.34
Gourpe Environnex	eau potable	27.59	
	Eaux usées	65.54	93.13
Raymond Chabot Grant Thornton	comptable		143.72
Véolia	sonde usine d'eau potable		468.41
Gaudreau Environnement inc.	collecte vidanges		5 849.63
6931003 Canada inc.	fournitures de bureau		46.83

Bell Mobilité	cellulaire voirie, loisirs		96.50
Regroupement URLS du Qc	formation équipements récréatifs		57.49
Remboursement Julien Tanguay	réparation siège camion voirie		201.21
Claire Bossé	achat pour cuisine loisirs		379.86
Richard Galibois	frais de déplacement		35.00
Yannick Savard	plans		700.00
Entreprises F.M. Roy inc.	contrat déneigement	29 155.62	
	route St-François	3 006.91	32 162.53
Dubéxpert inc.	inspection loisirs et piscine		816.21
Benoit Guimont	remb. utilisation véhicules		325.00
Marc Blais	remb. cellulaire et bottes		240.52
Areo-feu	camion incendie		556.99
Parka	étude loisirs et piscine		7 122.70
CNESST	santé et sécurité au travail		977.31
Ministre des finances	bail lots grève		362.17
Visa	Corbeil réfrigérateur	919.79	
	Postes Canada – timbres	977.29	
	Village Valcartier-cadeau	140.00	
	BMR – Soirée de la bière	54.73	
	Coop agricole St-Vallier	9.19	
	Vétérinaire St-Vallier	22.39	2 126.39

Certificats de disponibilité de crédits

Je soussigné, Martin Turgeon, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Berthier-sur-Mer, certifie que la municipalité de Berthier-sur-Mer dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes mentionnés plus haut au montant 159 747,91 \$
Martin Turgeon

5. RÈGLEMENTS – SOUMISSIONS – CONTRATS

5.1 PAIEMENT DE FRANCHISES D'ASSURANCE ET AUTRES SINISTRES

Paiements requis à la suite d'un problème au niveau d'un branchement de service ayant causé un refoulement d'égouts et à d'autres problèmes découlant des redoux et précipitations de l'hiver.

2018-030

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay
APPUYÉ PAR : Chantal Godin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'AUTORISER le paiement de la franchise d'assurance de 1000 \$ et des factures de Véolia pour un total de 4 557 \$ afin d'effectuer le pompage, l'investigation et la réparation temporaire du conduit. Des travaux d'excavation seront requis au printemps pour corriger définitivement la situation;

D'AUTORISER le paiement au montant d'environ 500 \$ à Les Entreprises Gilbert Cloutier Inc. pour les travaux d'affaiblissement des glaces à l'embouchure du ruisseau Corriveau. Une partie des dépenses sera remboursable par un programme de subvention du ministère de la Sécurité publique;

D'AUTORISER le remboursement de dépenses de 2 650 \$ au propriétaire du 20, rue de la Marina pour des travaux d'investigation et d'excavation à la suite d'un refoulement au niveau d'un fossé municipal. De légers travaux de terrassement seront nécessaires au printemps.

5.2 TRAVAUX DIVERS D'ENTRETIEN À L'USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE

Remplacement d'une vanne papillon défectueuse et maintenance de cinq vannes de contrôle de la pression.

2018-031

IL EST PROPOSÉ PAR : Diane Blais
APPUYÉ PAR : Mario Cantin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'ACCEPTER la proposition de CWA au montant 1 600 \$ plus le temps nécessaire aux travaux.

ADOPTÉE

5.3 LOCATION DU 90, RUE DE LA MARINA POUR LA FÉE DES GLACES

La Fée des Glaces a manifesté son intention de louer le local pour l'été 2018.

2018-032

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay

APPUYÉ PAR : Chantal Godin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'AUTORISER le maire Richard Galibois et le directeur général Martin Turgeon à signer, au nom de la Municipalité, le contrat de location avec la Fée de Glaces.

ADOPTÉE

5.4 CONTRAT D'ENTRETIEN PRÉVENTIF DES UNITÉS DE CLIMATISATION

Proposition de Cytech Corbin pour l'entretien préventif des unités de climatisation du Centre des loisirs et du bureau municipal. La proposition prévoit deux visites de vérification, soit en avril et octobre 2018, le coût total du contrat est de 712 \$ avant taxes.

2018-033

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay
APPUYÉ PAR : Chantal Godin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE :

D'OCTROYER le contrat de 712 \$ à Cytech Corbin.

ADOPTÉE

5.5 ACHAT DE LUMINAIRES DE RUE ET DE POTENCES (VXX-010)

Achat de matériel d'éclairage de rue pour le chemin de Fleuve, l'extrémité de la rue du Capitaine et la rue des Peupliers.

2018-034

IL EST PROPOSÉ PAR : Chantal Godin
APPUYÉ PAR : Marie Tanguay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE :

DE COMMANDER l'équipement d'éclairage au montant d'environ 2 245 \$ à l'entreprise Nedco.

ADOPTÉE

5.6 EMBAUCHES DE NOUVEAUX POMPIERS VOLONTAIRES (H18-001)

Autorisation pour procéder à des entrevues d'embauche pour 1 ou 2 nouveaux pompiers volontaires. La formation des ces pompiers serait entièrement remboursable dans le cadre d'un programme d'aide du gouvernement provincial.

2018-035

IL EST PROPOSÉ PAR : Diane Blais
APPUYÉ PAR : Marie Tanguay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE :

D'AUTORISER le directeur incendie, le directeur-général et un membre du comité des ressources humaines à procéder aux entrevues et au choix des candidats.

ADOPTÉE

5.7 ACHAT DE MATÉRIEL POUR LE SERVICE INCENDIE (SXX-011)

Autorisation pour procéder à l'achat de bottes de caoutchouc et des différentes pièces de remplacement pour l'autopompe.

2018-036

IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Cantin
APPUYÉ PAR : Marie Tanguay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE :

D'AUTORISER le directeur-général à procéder à l'achat d'équipement pour le service incendie divers pour la somme d'environ 775 \$.

ADOPTÉE

5.8 CONTRAT POUR L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER DES PARCS, ENTRÉES DE VILLAGE ET DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL (IXX-013)

Proposition de Ferme horticole Lajoie pour la mise en place et l'entretien des fleurs et arbustes pour l'été 2018.

2018-037

IL EST PROPOSÉ PAR : Diane Blais
APPUYÉ PAR : Marie Tanguay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'AUTORISER le projet au montant de 5 440 \$ avant taxes.

ADOPTÉE

5.9 ACHAT D'UN SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE ET MODIFICATION DES SERVICES ACTUELS, PHASE 1 (T17-002)

Le projet consiste au remplacement du système téléphonique désuet, au retrait des services téléphoniques non essentiels, à l'amélioration du service internet du Centre de loisirs et au câblage du bureau municipal.

2018-038

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay
APPUYÉ PAR : Mario Cantin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE :
D'AUTORISER le directeur-générale à octroyer les différents contrats pour une somme totale d'environ 5 500 \$ avant taxes.

ADOPTÉE

6. URBANISME

6.1 INSCRIPTION À UNE FORMATION SUR LA LPTAA

Formation sur la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA) et sur les interventions autorisées ou prohibées en territoire agricole. La formation sera suivie le 29 mars prochain par le conseiller Mario Cantin, également membre du comité d'urbanisme de la Municipalité (CCU).

2018-039

IL EST PROPOSÉ PAR : Chantal Godin
APPUYÉ PAR : Marie Tanguay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
D'AUTORISER l'inscription à la formation au coût de 540 \$.

ADOPTÉE

7. AUTORISATIONS

7.1 DEMANDE DE MODIFICATION DES LIMITES DE VITESSE ET DE LA SIGNALISATION, AINSI QUE D'UNE MEILLEURE SIGNALISATION POUR LES CHEVREUILS SUR LES ROUTES EXPLOITÉES PAR LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS

CONSIDÉRANT l'important développement résidentiel de la Municipalité dans les dernières années, notamment au sud du boul. Blais (route 132), des deux côtés de la route St-François;

CONSIDÉRANT la disposition des différents bâtiments municipaux de part et d'autre du boul. Blais Est (route 132) et la présence de nombreux enfants;

CONSIDÉRANT la topographie particulière de la route St-François qui rend la visibilité difficile à l'approche du secteur résidentiel;

CONSIDÉRANT la présence de nombreux chevreuils aux abords du boul. Blais Est et les nombreux incidents dont nous avons eu connaissance.

2018-040

IL EST PROPOSÉ PAR : Diane Blais
APPUYÉ PAR : Chantal Godin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

DE FAIRE part au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de nos différentes priorités en termes d'aménagement et de sécurité des usagers de la route et des citoyens, soit :

- Étendre la zone de 50 km/h de l'école vers l'Est afin qu'elle couvre aussi le Centre des loisirs et l'entrée de la rue de la Marina;
- Permettre l'aménagement de terre-pleins dans l'emprise du ministère afin de protéger l'accès au stationnement du Centre des loisirs.
- Aménager une traverse de piétons sur la route 132, dans le secteur du Centre des loisirs;
- Réduire la limite de vitesse à 50 km/h à l'extrémité de la route de St-François, à l'approche des quartiers résidentiels, d'y aménager une traverse de piéton et une signalisation adéquate;
- De prévoir un feu de circulation clignotant à l'intersection des boul. Blais, de la rue du Couvent et de la route de St-François;
- De mieux indiquer la zone de présence de chevreuils et d'augmenter les mesures de protection;

DE DEMANDER au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports une rencontre afin d'étudier les différents points.

DE TRANSMETTRE la présente résolution aux représentants du ministère des Transport, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

7.2 REGROUPEMENT DES OFFICES MUNICIPAUX D'HABITATION DE BERTHIER-SUR-MER, CAP SAINT-IGNACE, MONTMAGNY ET ST-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

CONSIDÉRANT QUE les offices municipaux d'habitation de Berthier-sur-Mer, de Cap Saint-Ignace, de Montmagny et de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud ont demandé l'autorisation du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de se regrouper;

CONSIDÉRANT QUE ces offices ont présenté aux conseils municipaux des municipalités de Berthier-sur-Mer, Cap Saint-Ignace, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et à la ville de Montmagny un projet d'entente de regroupement des quatre offices et que les conseils municipaux ont alors manifesté leur accord de principe à la poursuite de cette démarche;

CONSIDÉRANT QUE les offices municipaux d'habitation présenteront, conformément à l'article 58.1 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (RLRQ, chapitre S-8), une requête conjointe au lieutenant-gouverneur du Québec pour la délivrance de lettres patentes confirmant leur regroupement selon les termes et conditions d'une entente de regroupement;

CONSIDÉRANT QU'après étude du projet de l'entente du regroupement, il y a lieu d'émettre une recommandation favorable à cette fusion.

2018-041

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay

APPUYÉ PAR : Diane Blais

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

DE RECOMMANDER favorablement le regroupement de l'Office municipal d'habitation de Berthier-sur-Mer, de Cap Saint-Ignace, de Montmagny et de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud suivant les termes et conditions du projet d'entente de regroupement.

ADOPTÉE

7.3 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU NOUVEL OFFICE D'HABITATION DE LA RÉGION DE MONTMAGNY

CONSIDÉRANT QUE l'Office municipal d'habitation de Berthier-sur-Mer, de Cap Saint-Ignace, de Montmagny et de Saint-François-de-la-Rivière sud ont demandé l'autorisation du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de se regrouper;

CONSIDÉRANT QUE ces offices ont présenté aux conseils municipaux des villes de Berthier-sur-Mer, de Cap Saint-Ignace, de Montmagny et de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud un projet d'entente de regroupement des quatre offices et que les conseils municipaux ont alors manifesté leur accord de principe à la poursuite de cette démarche;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration du nouvel Office sera constitué de 9 administrateurs dont un représentant municipal de Berthier-sur-Mer.

2018-042

IL EST PROPOSÉ PAR : Chantal Godin

APPUYÉ PAR : Diane Blais

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

DE NOMMER la conseillère Marie Tanguay comme représentante de la municipalité de Berthier-sur-Mer au conseil d'administration du nouvel Office d'habitation de la Région de Montmagny pour un mandat de trois (3) ans.

DE TRANSMETTRE copie de la présente résolution à M. Jacques Paradis, directeur de l'Office municipal d'habitation de Montmagny.

ADOPTÉE

8. AUTRES SUJETS

8.1 PROCLAMATION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE LA SANTÉ ET LA CONDITION PHYSIQUE

CONSIDÉRANT QUE

- Le Parlement du Canada souhaite sensibiliser les Canadiens aux bienfaits de l'activité physique et les encourager à augmenter leur niveau d'activité physique et leur participation aux sports récréatifs et aux activités de conditionnement physique;
- il est dans l'intérêt du Canada d'améliorer la santé des Canadiens et d'alléger le fardeau que fait peser la maladie sur les familles et le système de santé canadiens;
- beaucoup d'administrations locales disposent d'installations publiques pour favoriser la santé et la bonne condition physique de leurs citoyens;
- le gouvernement du Canada souhaite encourager les administrations locales à faciliter la participation des Canadiens aux activités physiques saines;
- le gouvernement du Canada souhaite encourager les administrations locales, les organisations non gouvernementales, le secteur privé et l'ensemble des Canadiens à reconnaître le premier samedi de juin comme la Journée nationale de la santé et de la condition physique, et à organiser ce jour-là des activités et des initiatives mettant en relief l'importance des installations de sport et de conditionnement physique et favorisant leur fréquentation;
- les montagnes, les océans, les lacs, les forêts, les parcs et les milieux sauvages du Canada offrent des occasions de loisirs récréatifs et de conditionnement physique;
- la Semaine canadienne de l'environnement est observée partout au pays au début de juin et que la marche et la bicyclette sont d'excellents moyens de réduire la pollution causée par les véhicules et d'améliorer la condition physique;
- la proclamation du premier samedi de juin comme Journée nationale de la santé et de la condition physique offre un moyen de plus d'encourager les Canadiens à participer aux activités physiques et à contribuer eux-mêmes à leur santé et à leur bien-être;

2018-043

IL EST PROPOSÉ PAR : Chantal Godin
APPUYÉ PAR : Diane Blais
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

DE PROCLAMER le premier samedi de juin Journée nationale de la santé et de la condition physique dans la municipalité de Berthier-sur-Mer.

ADOPTÉE

9. CORRESPONDANCE

9.1 INVITATION AUX ÉLUS DU DÉPUTÉ NORBERT MORIN POUR UNE VISITE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le député Norbert Morin invite les élus de la Municipalité à une visite de l'Assemblée nationale qui se tiendra le 12 avril prochain.

9.2 INVITATION AU SOUPER-CONFÉRENCE DE L'UPA, LE 14 MARS

La direction du Syndicat de l'UPA de la MRC de Montmagny invite le maire et les membres du conseil municipal à un souper-conférence à St-Paul-de-Montminy le 14 mars prochain.

9.3 DEMANDE DE COMMANDITE, ACTIVITÉ DU DÉFI TÊTES RASÉES LEUCAN

Demande d'une citoyenne qui aimerait utiliser gratuitement la grande salle du Centre des loisirs pour y tenir une soirée de financement pour le Défi Têtes rasées de Leucan le 20 mai prochain.

2018-044

IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Cantin
APPUYÉ PAR : Marie Tanguay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'ACCORDER un tarif spécial de 30 \$ (au lieu de 125 \$) qui servira à couvrir les frais de ménage de la grande salle du Centre des Loisirs.

ADOPTÉE

9.4 DEMANDE DE COMMANDITE, ACTIVITÉ PARENTS PRESSÉS, MAIS INFORMÉS

Ces soirées d'information se tiennent au Centre des loisirs une fois par mois et couvrent des sujets importants pour les jeunes parents. Deux soirées ont déjà été tenue et la prochaine se déroulera le 13 mars prochain et elle abordera le sujet des enfants et les animaux de compagnie : Enfant et chien, de la prévention à la complicité. La subvention accordée servira à rembourser les dépenses de déplacement des conférenciers invités.

2018-045

IL EST PROPOSÉ PAR : Diane Blais
APPUYÉ PAR : Chantal Godin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
D'ACCORDER une subvention de 300 \$ à l'organisme conditionnelle à ce que la collaboration de la Municipalité soit citée dans les communications et que nous recevions un suivi des activités du comité organisateur.

ADOPTÉE

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

- Suggestion de citoyens de rendre accessible un point de vidange gratuit pour les installations sanitaires des véhicules récréatifs.
- Demande de suivi d'un citoyen au sujet d'une plainte pour du bruit provoqué par la thermopompe de piscine d'un voisin.
- Demande de suivi d'un citoyen pour une plainte au sujet du chien qui aurait mordu un membre de sa famille.
- Demande d'un citoyen de faire des modifications à la chaussée près du 5, rue Principale Est, car il y a un mauvais drainage depuis plusieurs années et d'importantes accumulations d'eau devant sa maison.
- Demande d'un citoyen de procéder au nettoyage du fossé situé à l'Ouest de la rue de la Marina.

11. LEVÉE DE LA RÉUNION

2018-046

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay
APPUYÉ PAR : Chantal Godin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
DE TERMINER la réunion à 20 h 00

ADOPTÉE

Maire :

Directeur général et secrétaire-trésorier :